

PROGRAMME DÉTAILLÉ BLENDED LEARNING CCP2

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- éligible au CPF -



doit permettre de mener au Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) "Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment" du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments du Ministère du Travail, composé de 3 CCP

Code RNCP 355 10

126h

**composés de 91h à distance (estimation prescrite)
et 28h en présentiel et 7h de jury: EMHa Poissy (78)**



ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES D'UN BÂTIMENT

Doit permettre de mener au Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) "Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment" du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments du Ministère du Travail, composé de 3 CCP (RNCP 35510)

TARIF : 1953€ HT / 2344€ TTC. Le coût du matériel nécessaire à la bonne réalisation des Travaux Pratiques et des Evaluations en cours de formation, réalisés chez soi à distance, reste à la charge du candidat. Liste détaillée fournie dans le dossier de candidature.

PUBLIC : Tout public (18ans et +)

SECTEURS VISES : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, grande distribution spécialisée

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

CONDITIONS NÉCESSAIRES AU PARCOURS DE FORMATION :

Disposer de 4m² de surface disponible (chez soi ou au sein d'atelier ou local partagé)

Disposer du matériel et consommables nécessaires (étailli, EPI, caisse outils, planche médium, fixations, câbles, interrupteurs, coffret et disjoncteur etc.).

Avoir accès et savoir utiliser un smartphone avec une bonne connexion internet.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

ACCOMPAGNEMENT, ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE :

Une assistance technique et pédagogique dédiée au suivi de votre parcours de formation (par tel. et mail du lundi au vendredi 9h-16h)

Des formateurs expérimentés et professionnels du bâtiment qui réalisent à distance tout au long de la formation les corrections des évaluations pratiques et animent des séances de questions/réponses avant chaque évaluation (synchrone en classe virtuelle collective).

MOYENS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES BLENDED LEARNING :

A distance : atelier chez soi (travaux pratiques à réaliser hors tension), espace numérique d'apprentissage EMHa accessible 24h/24 sur smartphone ou pc donnant accès à :

- des cours complets interactifs et quiz associés
- des exercices pratiques avec autocorrection
- des évaluations pratiques corrigées
- 3 sessions de classe virtuelle collective pour échanger en direct avec les formateurs
- espace documentaire en ligne sécurisé
- outil de préparation dossier professionnel jury CCP2

En présentiel (EMHa - Poissy 78) : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre. Représentant légal : Marie Davideau.
Réfèrent handicap : thiffainenogues@ecole-metiers-habitat.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Mises en situation professionnelle (production évaluée) et questionnaire professionnel noté.
Dans le cadre du parcours complet menant au CCP2 les modalités d'évaluation seront sanctionnées en présentiel par un Jury du Ministère du Travail et par un dossier professionnel faisant état des pratiques professionnelles du candidat

VALIDATION DES ACQUIS :

Attestation de fin de formation et certificat de compétences professionnelles (CCP2) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510 si l'apprenant participe au parcours complet du CCP2 de 126h : EL1, EL2, EL3, HAB, PREPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail.

Lieu et centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

DURÉE DE LA FORMATION
BLENDED LEARNING CCP2
126 heures
dont 91h à distance (durée estimée prescrite)
dont 28h en présentiel et 7h de jury: EMHa Poissy (78)
(voir planning détaillé des jours en présentiel programmés)

date de début
Entrée permanente *
* dans un intervalle de 6 mois max entre date début et date de fin

date du jury CCP (date de fin)
2 juin 2023 ou 11 octobre 2023 ou 8 février 2024
(au choix parmi ces 3 prochaines sessions jurys CCP2 programmées en présentiel à l'EMHa Poissy 78300)

Le planning personnalisé final sera validé par l'organisme pour garantir un parcours de formation cohérent

Points forts

- une pédagogie innovante basée sur 80% en ligne et 20% en présentiel, développée par l'école EMHa s'appuie sur son expérience acquise depuis 5 ans dans la formation notamment des Agents de Maintenance des Bâtiments au sein de son établissement.
- de nombreux cas pratiques conçus par les experts métiers EMHa proche des conditions réelles de chantiers, à réaliser chez soi pour s'entraîner et se perfectionner
- un espace numérique d'apprentissage facile d'utilisation sur smartphone accessible 24h/24h
- un accompagnement personnalisé de votre projet, de votre financement jusqu'à l'inscription au jury organisé par l'EMHa.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître les principes de l'électricité et des normes en vigueur
- ➔ Réaliser une installation électrique monophasée simple
- ➔ Comprendre et réaliser un schéma électrique
- ➔ Poser et réparer des éclairages électriques intérieurs et extérieurs
- ➔ Mesurer des courants et des tensions présentes dans un tableau électrique
- ➔ Connaître les notions d'éclairagisme
- ➔ Réaliser des câblages électriques, diagnostic des pannes et résolutions
- ➔ Savoir maintenir une installation électrique domestique
- ➔ Être préparé à l'habilitation électrique B1, B2V, BR
- ➔ Sécuriser, organiser, préparer une action, lire des plans
- ➔ Choisir les Équipements de Protections Individuelles (EPI) et les produits adaptés
- ➔ Intégrer les principes de développement durable dans son travail
- ➔ Savoir être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers).



CONTENU DE FORMATION

Au programme du bloc de compétence 2 « Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment » composé de 3 modules à distance : EL1 - EL2 - EL3 et 2 modules en présentiel (Poissy 78) HAB - PREPA JURY et d'une journée jury.

- Réalisation de travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- Réalisation de dépannage sur des appareillages électriques monophasés défectueux : prise, interrupteur, va et vient, télérupteur, contacteur, boîtier DCL, appareillage extérieur.
- Apprentissage des différentes normes applicables (NFC 15100 etc.).
- Réalisation des schémas électriques simples (tableaux électriques, etc.)
- Apprentissage de l'habilitation électrique B1, B2V, BR basse tension
- Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- Évaluation pratique et théorique des connaissances
- Gérer, sécuriser, organiser, préparer et nettoyer son chantier
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utiliser les équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Adopter les gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP2 de 126h) • Financement personnel • Pôle Emploi • Région • Financement employeur • Organismes spécialisés

DETAILS MODULE EL1 DU CCP2

DURÉE DE LA FORMATION A DISTANCE

EL1

35 heures
(durée prescrite)

Point sécurité : le port des EPI est obligatoire lors de vos réalisations durant l'ensemble de votre parcours e-learning. Pour des raisons de sécurité tous les travaux pratiques et évaluations ont été conçus pour être effectués hors tension.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée
- Connaître les principes de l'électricité
- Utiliser un instrument de mesure de tension et de courant
- Réaliser un schéma électrique
- Comprendre l'utilité d'une boîte de dérivation
- Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- Appliquer les normes en vigueur
- Installer des prises et des interrupteurs
- Identifier les différents éléments d'un tableau électrique
- Appliquer les normes en vigueur
- Identifier les éléments de sécurité sur une installation électrique



CONTENU DE FORMATION

- Présentation de l'électricité
- Présentation des notions de puissance, de courant et de tension (continue et alternative), de résistance
- Présentation et utilisation des différents appareils de mesure (voltmètre, ampèremètre et ohmmètre)
- Présentation et application de l'outillage adapté
- Description de la structure d'un circuit électrique et de ses constituants
- Identification des symboles utilisés en schéma électrique
- Présentation des risques électriques et protections associées (prise de terre, protection différentielle)
- Réalisation de câblages simples et complexes d'interrupteurs et de prises à usage domestique
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité

DETAILS MODULE EL2 DU CCP2

DURÉE DE LA FORMATION A DISTANCE

EL2

35 heures
(durée prescrite)

Point sécurité : le port des EPI est obligatoire lors de vos réalisations durant l'ensemble de votre parcours e-learning. Pour des raisons de sécurité tous les travaux pratiques et évaluations ont été conçus pour être effectués hors tension.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir identifier les appareils qui composent le tableau électrique
- Savoir situer les fonctions de l'appareillage sur un schéma électrique
- Réaliser des câblages électriques monophasés en fonction d'un schéma
- Adopter les gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité
- Diagnostiquer la cause d'un dysfonctionnement sur une prise, commande, point lumineux et appliquer la procédure adaptée
- Comprendre les plaques signalétiques des différents appareils dans l'installation électrique
- Savoir définir les procédures pour remédier à un dysfonctionnement en respectant l'intégralité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels utilisés, dépannage ou réparations)
- Remédier au dysfonctionnement en respectant la conformité technique (dans la mesure de ses capacités techniques)
- Savoir effectuer le montage d'un bloc secours
- Connaître les différentes catégories de détecteurs
- Connaître les règles de sécurité applicables lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé
- Connaître les gammes de maintenance préventive des équipements d'une installation électrique
- Consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- Maîtriser les règles de sécurité à appliquer lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP
- Gérer, sécuriser, organiser, préparer et nettoyer son chantier



CONTENU DE FORMATION

- ▶ Lecture, analyse, réalisation de schémas électriques et du câblage correspondant
- ▶ Diagnostic de dysfonctionnements électriques sur un circuit électrique monophasée
- ▶ Remédiation au dysfonctionnement en respectant la conformité technique
- ▶ Réalisation de modifications sur un circuit électrique monophasé
- ▶ Remplacement d'appareillage sur un circuit électrique monophasée (éléments du tableau de répartition, éclairage, etc.)
- ▶ Compréhension et réalisation d'une fiche d'intervention
- ▶ Évaluation pratique et théorique des connaissances
- ▶ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ▶ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP
- ▶ Procédure pour remédier à un dysfonctionnement en respectant l'intégralité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation)
- ▶ Les différents appareils qui composent un tableau électrique
- ▶ Fonctionnement des systèmes relatifs à la sécurité incendie
- ▶ Les différentes catégories de détecteurs

DETAILS MODULE EL3 DU CCP2

Point sécurité : le port des EPI est obligatoire lors de vos réalisations durant l'ensemble de votre parcours e-learning. Pour des raisons de sécurité tous les travaux pratiques et évaluations ont été conçus pour être effectués hors tension.

DURÉE DE LA FORMATION A DISTANCE

EL3

21 heures
(durée prescrite)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les unités de mesure (lumen, lux, degré Kelvin)
- Connaître les commandes d'éclairage
- Savoir choisir le bon luminaire en fonction du besoin
- Poser ou remplacer des équipements sur un circuit électrique monophasée
- Consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée
- Savoir dimensionner du chauffage électrique
- Comprendre le fonctionnement d'une installation VDI
- Savoir intégrer de la domotique à une installation existante
- Savoir reconnaître une installation non conforme dans une pièce d'eau



CONTENU DE FORMATION

- ▶ Réalisation de modifications sur un circuit électrique monophasé
- ▶ Remplacement d'appareillage sur un circuit électrique monophasée
- ▶ Notion d'éclairages (types de luminaires, mesures d'éclairements, choix de l'appareillage)
- ▶ Différences entre les différents types de chauffage
- ▶ Présentation des différents organes d'une installation courant faible
- ▶ Présentation d'une installation domotique
- ▶ Notions relatives aux volumes et aux indices de protection concernant les pièces d'eau
- ▶ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE EN BASSE TENSION (BT) B1(V), B2(V), B2V ESSAI, BR, BE ESSAI ET/OU MESURE ET/OU VÉRIFICATION, BC, H0-H0V

Obligation réglementaire dans le cadre du Titre Professionnel AMB -
Avoir obtenu un avis favorable de fin de formation à un niveau minimum B1 pour
la prévention du risque électrique sur les ouvrages intérieurs d'un bâtiment



DURÉE DE LA FORMATION HAB
3 jours / 21 heures



DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé



MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510
- ➔ Adopter les gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité
- ➔ Savoir appliquer les règles de sécurité lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP



CONTENU DE FORMATION

- ▶ Réglementation en électricité
- ▶ Distribution électrique
- ▶ Dangers de l'électricité
- ▶ Zones à risque électrique
- ▶ Opérations électriques et non électriques
- ▶ Niveaux d'habilitation
- ▶ Moyens de protection
- ▶ Consignation
- ▶ Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- ▶ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- ▶ Application sur une installation type
- ▶ Inclus test en travaux pratiques de 0,5 jour

PRÉPARATION À LA SESSION DE VALIDATION DU CCP2

Doit permettre aux participants inscrits au JURY de réaliser une séance de révision
dans le cadre de la préparation au JURY CCP2
« Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment »

 **DURÉE DE LA FORMATION
PREPAJURY**
1 jour / 7 heures

 **DATES DE FORMATION**
cf. planning détaillé

 **MODALITÉ DE FORMATION**
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître le contenu du référentiel de certification du CCP2 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP2 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître les compétences transversales du CCP2
- ➔ Connaître les attendus du dossier professionnel (DP) à présenter au Jury
- ➔ Réaliser une mise en situation professionnel type de la session de validation du CCP2
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- ▶ La manutention et le stockage des matériaux et produits
- ▶ Comprendre et connaître le contenu du référentiel de certification du CCP2 du titre professionnel AMB
- ▶ Comprendre et connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP2 du titre professionnel AMB
- ▶ Savoir consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- ▶ Questions/Réponses sur le dossier professionnel
- ▶ Rappel des compétences transversales : communiquer, organiser ses actions, respecter les règles et les procédures, mobiliser les environnements numériques.
- ▶ Évaluation de la capacité à passer la session de validation du CCP
- ▶ Révision des principales compétences-types du CCP2
- ▶ Rappel du déroulé du Jury et des documents administratifs à présenter le jour de l'examen

Jury du bloc de compétence n°2 de la fiche RNCP 355 10



La session d'examen CCP2 électricité "Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment"



Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
§ Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury
§ Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de QCM
§ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 10 min



Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant.

Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique.

Le jury corrige le questionnaire professionnel avant d'observer le candidat durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment :

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min).

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération